ASYLUM CAPACITY SUPPORT GROUP
GLOBAL COMPACT ON REFUGEES

Supported by UNHCR, the UN Refugee Agency

Innovation responsable au service de la protection des réfugiés : IA et procédures d'asile
Note conceptuelle et ordre du jour

Date : Mardi 10 Novembre 2026

Horaires : 15h30 – 17h00 (heure d'Europe centrale)

Avec traduction simultanée disponible en arabe, anglais, français et espagnol

Format : Virtuel

Contexte et objectifs

Les conflits persistants et émergents, l'augmentation des déplacements forcés, les mouvements mixtes et secondaires de réfugiés et de migrants, ainsi que les ressources limitées et le manque d'investissements dans les systèmes d'asile exercent une pression croissante sur les institutions chargées de l'asile dans toutes les régions. À la fin de l'année 2025, plus de 9 millions de demandeurs d'asile dans le monde étaient en attente d'une décision concernant leur demande.

En réponse, les États cherchent des solutions pratiques pour renforcer l'efficacité et l'intégrité de leurs systèmes d'asile, tout en assurant la qualité, l'accessibilité et l'équité. Investir dans les systèmes d'asile permet de réduire les coûts à long terme, d'alléger la pression sur les institutions et les communautés d'accueil et contribue à une gestion plus prévisible des demandes d'asile et des migrations. Un système d'asile qui fonctionne bien assure un accès effectif à la protection et permet de prendre des décisions justes et dans les délais sur toutes les demandes. Il contribue aussi à garantir que les demandes infondées soient tranchées rapidement et que l'asile reste axé sur ceux qui méritent réellement une protection.

La technologie, une solide gestion des données et l'innovation peuvent moderniser le traitement des demandes d'asile, en permettant des systèmes plus réactifs, efficaces et équitables. Il existe ainsi un intérêt croissant pour l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) afin de soutenir divers aspects de la gestion et du traitement des demandes d'asile. Les développements de l'IA au cours des dernières années ont transformé la capacité des outils numériques à traiter le langage, à récupérer et organiser l'information, à identifier des tendances et à soutenir la gestion du flux de travail. À la lumière de ces développements, les États et d'autres parties prenantes cherchent à déterminer si l'IA peut aider à répondre aux pressions juridiques, opérationnelles et institutionnelles, améliorer l'efficacité et renforcer la prestation de services dans un éventail de fonctions de l'administration publique, y compris les procédures d'asile. Dans le même temps, le déploiement de l'IA au sein des systèmes d'asile présente des risques importants et des défis réglementaires. Parmi ces facteurs figurent le risque de parti pris, une faible responsabilisation, des garanties inadéquates et une diminution de la responsabilité humaine. Si ces risques ne sont pas soigneusement gérés, ils peuvent affecter l'équité procédurale, la responsabilité et la confiance dans les processus de prise de décision en matière d'asile et peuvent finalement avoir des conséquences négatives pour le demandeur d'asile. Toute utilisation de l'IA devrait donc être guidée par des besoins identifiés et des objectifs de protection, ainsi qu'une évaluation minutieuse des risques, plutôt que par les seules capacités technologiques.

Le Groupe d'appui à la capacité d'asile (ACSG), une initiative spéciale du Pacte mondial sur les réfugiés, vise à accroître la disponibilité et l'efficacité de l'appui aux capacités en matière d'asile des États et à faire correspondre les besoins de capacité avec des offres de soutien financier, matériel ou technique. En facilitant l'échange de connaissances et d'expertise entre les États et d'autres parties prenantes, l'ACSG organise un événement virtuel pour explorer comment les

Co-funded by the European Union

différents acteurs envisagent une utilisation responsable de l'IA à l'appui de leurs systèmes d'asile. L'événement offrira une tribune de réflexion sur les opportunités potentielles, les risques et les questions politiques non résolues associés à l'utilisation de l'IA dans les systèmes d'asile et questionnera son impact sur la protection internationale. Les discussions porteront sur le développement, le déploiement et la mise en œuvre responsables de l'IA, y compris les coûts, les garanties et les mesures d'atténuation et de surveillance nécessaires pour garantir que toute réforme contribue à l'équité, à l'efficacité, à l'adaptabilité, à l'intégrité et à l'accessibilité des systèmes d'asile. L'événement mettra en lumière les expériences et les pratiques émergentes des États et d'autres parties prenantes, ainsi que les leçons apprises et les défis, et identifier des moyens et des actions pratiques pour soutenir une mise en œuvre efficace et responsable de l'IA en tant qu'outil, tout en préservant le jugement humain et la supervision dans les systèmes d'asile et de protection internationale.

Ordre du jour

L'événement sera interactif avec des panélistes partageant leurs expériences et leurs idées sur le développement et la mise en œuvre responsable de l'IA dans le cadre des procédures d'asile et procédures connexes. Une partie de l'évènement sera également consacré aux commentaires et retours d'information. Le programme sera structuré comme suit :

i. Allocution d'ouverture
ii. Présentation de Diana Dekkers, Directrice adjointe du Département des affaires juridiques, Service de l'immigration et de la naturalisation des Pays-Bas
iii. Présentation de Troy McMillan, Conseiller stratégique auprès du dirigeant principal de l'information à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada
iv. Présentation de Tamas Molnar, Chargé de projet, Unité justice, numérique et migration de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne
v. Présentation de M. Daniel Ghezelbash, Directeur du Kaldor Centre for International Refugee Law, UNSW Sydney, Australie
vi. Questions-réponses et discussion

Résultats

Le HCR produira un document de synthèse s'appuyant sur les points de vue clés, les recommandations et les leçons apprises présentés lors de l'événement, en vue du prochain Forum mondial sur les réfugiés de 2027. Le document sera distribué aux participants et également posté sur le portail de l'ACSG.

Secrétariat du Groupe d'appui à la capacité d'asile, Novembre 2026